


### **INFORMER les usagers**

Si on n'arrive pas à supprimer le danger ou à réduire les risques (ou en complément de ces mesures), on informera les usagers des risques de remontées de files.

Si les usagers sont informés en amont, ils pourront anticiper la situation et prendre leurs dispositions pour adapter leur conduite.

**Idéalement**, une signalisation à message variable (A50  avec mention de la sortie concernée) devrait être positionnée en amont de la sortie et prévenir les usagers **en temps réel en fonction de la remontée de file** (grâce à des capteurs dans la bretelle de sortie et/ou dans la bande de décélération).

Cette mesure peut être couplée avec une réduction temporaire des vitesses (par exemple à 90 km/h) qui serait effective uniquement lorsqu'une remontée de file est détectée et lorsque le PMV s'allume. Il faudrait donc que la zone soit également équipée de PMV permettant de réguler les vitesses.

**S'il n'est pas possible d'installer de la signalisation à message variable** (pour des raisons techniques ou budgétaires), on installera de la signalisation fixe qui sera située en amont de la queue de file.

- ✓ Si la file remonte au maximum sur la bande de décélération, on utilisera la signalisation suivante à placer 200 m avant le début de la bande de décélération :



- ✓ Si la file remonte sur la BAU, on utilisera la signalisation suivante (aussi bien à droite qu'en berme centrale) à placer 200 m avant la queue de file la plus importante observée sur le terrain :



Approche méthodologique : Remontée de files à hauteur d'une sortie autoroutière

Par ailleurs, lorsque les remontées de files sont liées à un événement particulier (sportif, culturel, commercial, ...), il est recommandé de placer de la signalisation temporaire (du même type que celle présentée ci-avant). Cela peut se faire à l'aide de panneaux posés le long de l'autoroute mais on privilégiera plutôt l'utilisation de remorques avec PMV.

**Cette dernière solution peut également être appliquée dans tous les cas, dans l'attente de la réalisation d'aménagements divers ou dans l'attente du placement de PMV fixes.**

Enfin, l'information peut également se faire via d'autres canaux de communication (radio, GPS, Coyote, ...), au départ du centre PEREX, chargé de surveiller et de gérer le trafic du réseau autoroutier.